



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Sainte Marguerite - 13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - Fax 04 91 74 51 73 - Courriel : patrimoinemedical13@gmail.com
Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

L'École de Médecine de Marseille du 1^{er} au XXI^e siècle par le Professeur Yves Baille

1-Les origines

Il y a plus de 2600 ans, des marins phocéens jettent l'ancre dans le Lacydon et fondent Massalia, la Grecque. Avec eux ils apportent la vigne et l'olivier, la culture grecque et la démocratie, la rhétorique, la philosophie et la médecine.

Les plus grands auteurs de l'époque témoignent du prestige de notre ville.

Pour Tite Live : « les marseillais jouissent d'autant de respect que s'ils habitaient le centre de la Grèce. ».

Tacite écrit : « Marseille est une ville où règnent dans une heureuse harmonie, la politesse grecque et la frugalité provinciale. ».

Strabon, qualifie Marseille du titre d'« Athènes des Gaules ». C'est dans ce cadre que notre ville, devenue Massilia, la Romaine, va développer une université remarquable.

« Après la prise de Marseille par Jules César, la ville de commerce se transforme en ville universitaire et le reste pendant plus de deux siècles, les lettres et les sciences y brillèrent d'un tel éclat qu'elle étendit jusqu'à Rome même sa réputation et son influence » écrit Michel Clerc, ancien doyen de la faculté de lettres d'Aix. On y enseignait les lettres, les mathématiques et l'astronomie. L'école de médecine avait bonne renommée. Marc Romieu (vice-président de la société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille), avec un certain lyrisme, écrit : « à l'époque où il n'existait même pas un village à l'emplacement de Lutèce, Marseille avait une université florissante, la plus ancienne des Gaules et une des plus anciennes du monde après Athènes. »

Selon Strabon, les cités des Gaules et du pourtour du bassin méditerranéen demandent à Massilia des praticiens formés dans cette école de médecine.

Certains médecins deviennent célèbres à Rome, et y font fortune. Charmis et Crinas seront médecins de Néron. Démosthène Philatèles, célèbre opticien formé à Marseille, est cité par Galien.

Les fils des riches familles romaines ne font plus le voyage d'Athènes ou d'Alexandrie pour apprendre la médecine. Ils viennent à Marseille.

2-La disparition de l'université de Massilia

Mais au Ve siècle, l'Empire romain d'Occident s'effondre et s'en est fini de l'Université.

L'école de médecine disparaît avec l'université, mais l'enseignement de la médecine continue ; elle se fait par compagnonnage. C'est l'époque où les corps de métier se constituent en corporations, assurent la formation des nouveaux et valident leurs savoirs.

Les médecins communaux salariés, qui assurent les soins des citoyens, enseignent la médecine. Cet enseignement par compagnonnage, de la chirurgie et de la pharmacie, est une constante que l'on retrouvera tout au long de l'histoire.

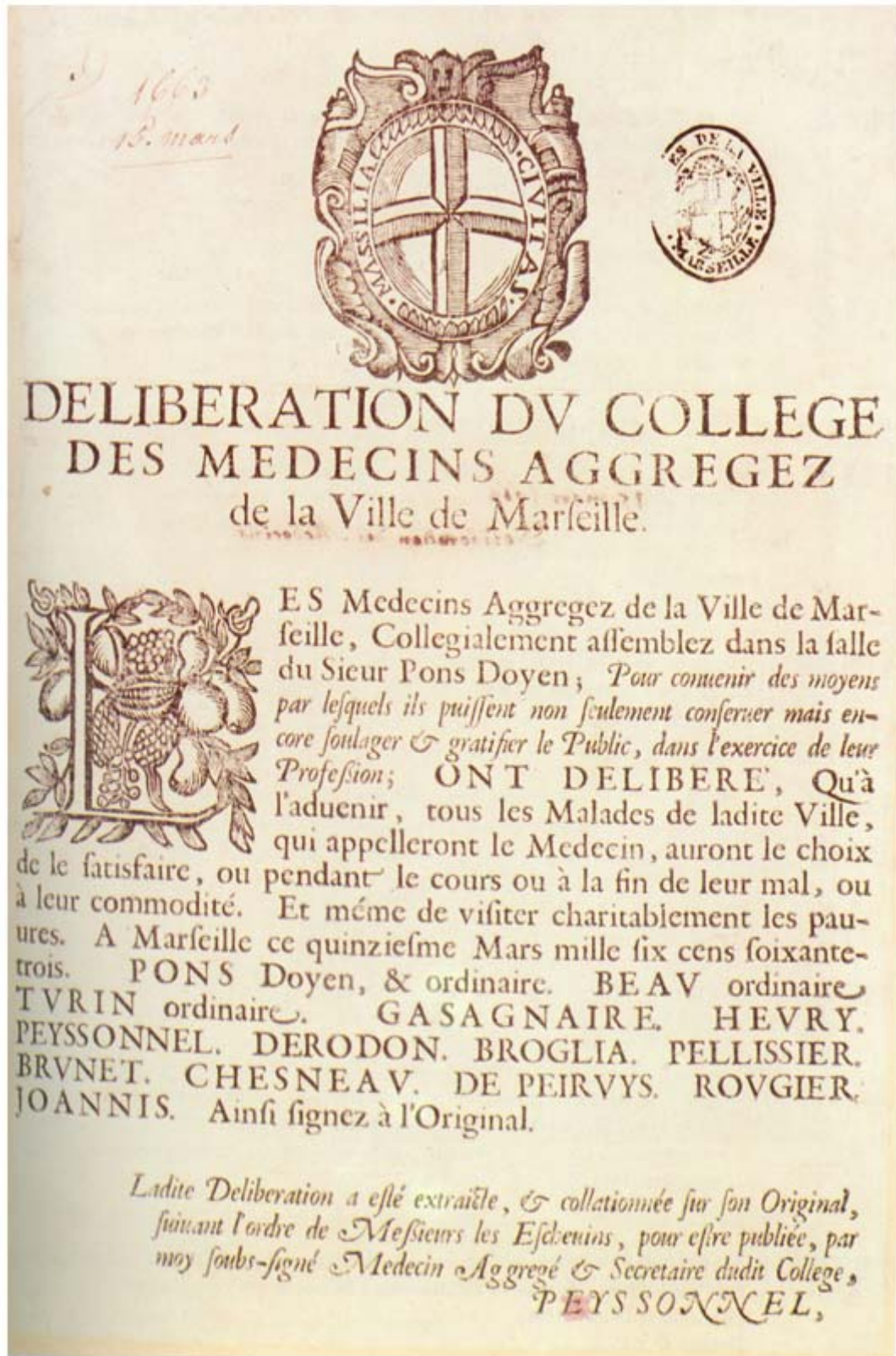
En 1214, Marseille se constitue en République démocratique. La pratique de la médecine et de la chirurgie était libre en Provence, pourvu que le futur médecin ait été reconnu capable et autorisé par les consuls à exercer. Les statuts municipaux stipulaient que tous les ans, le jour de la Toussaint, deux ou trois des plus habiles médecins de la ville seraient choisis afin d'examiner les candidats à la pratique médicale à Marseille.

3-Les collèges

En 1645, les médecins s'organisent en collège. Les candidats au titre de médecin agrégé subissaient un examen à l'Hôtel de Ville en présence des consuls, de plusieurs savants et de 4 médecins ordinaires de la ville.

Au XVIIIe siècle, un groupe de 15 médecins, avec le soutien de la municipalité, fonde un collège privé de médecine sous le nom de la confrérie de Saint-Luc.

Ils font approuver leurs statuts par Louis XIV. Pour exercer la médecine, il faut être agrégé au collège.



Les futurs médecins doivent être de bonne vie et mœurs et avoir religion. Ils doivent justifier d'un certain nombre d'années de stages auprès d'un praticien. Le collège de médecine fait l'enseignement, le contrôle des connaissances et délivre les diplômes.

C'est une organisation privée.

Les chirurgiens, longtemps confondus avec les barbiers, sont tenus à l'écart par les médecins, et se regroupent sous la bannière de Saint Côme et Saint Damien en 1525. C'est une confrérie, une corporation de métier. Elle forme les futurs chirurgiens et attribue les diplômes.

En 1715, Louis XV signe les Statuts et règlements pour le collège des maîtres en chirurgie de la ville, faubourg, districts et territoire de Marseille. « Nul ne peut exercer la chirurgie s'il n'est admis à la maîtrise par le collège des maîtres en chirurgie. »

Quelques années plus tard, Jacques Daviel ouvre, à ses frais, avec l'accord des recteurs de l'Hôtel-Dieu, des cours d'anatomie avec dissection de cadavres. Jusqu'en 1803, il y avait deux voies pour apprendre et exercer le métier : l'apprentissage par compagnonnage auprès de médecins reconnus et l'entrée dans les corporations et collèges qui validaient les connaissances. La deuxième possibilité était de s'inscrire dans une faculté de médecine, Montpellier (1220), Avignon (1303), Orange (1365), Aix (1409), Valence (1452), qui délivrait un diplôme universitaire.

Avant la réorganisation des études médicales par Napoléon, avec obligation pour exercer d'avoir un diplôme de médecin, de chirurgien ou d'officier de santé, il n'était pas nécessaire d'avoir un diplôme universitaire pour exercer l'art médical.

A la Révolution, les décrets de 1793 suppriment toutes les facultés, écoles et collèges, maîtrises et jurandes. La loi d'Allarde accorde la liberté totale de l'exercice de la médecine. C'est la porte ouverte à l'exercice illégal de la médecine et les charlatans prolifèrent.

Mais à partir de 1803, Napoléon, réorganise la profession : « nul ne pourra embrasser la profession de médecin, chirurgien ou d'officier de santé sans être examiné et reçu ».

Trois facultés sont créées, Paris, Strasbourg et Montpellier. On y délivre trois diplômes : médecin, chirurgien et officier de santé.

Sur l'ensemble du territoire, il y aura vingt-deux écoles de médecine qui sont autant d'écoles préparant les étudiants à l'entrée dans l'une des trois facultés.

4-La première école publique de médecine

Le 7 mai 1808, Napoléon signe à Bayonne un décret qui établit à Marseille, dans l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, l'école de médecine et de pharmacie de Marseille. « Il sera établi dans l'hospice de l'Hôtel-Dieu de Marseille des cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie destinés à l'instruction des officiers de santé. »

Par ailleurs, dans l'article 5, il est ajouté : « Il sera ouvert pour les jeunes gens qui suivront les cours de l'Hôtel-Dieu un concours pour le choix des élèves internes ». C'est la fondation de l'internat des hôpitaux de Marseille.



En fait, l'école de médecine et de pharmacie ne fonctionnera qu'à partir de 1818, date à laquelle s'ouvre effectivement l'Ecole secondaire de médecine et de pharmacie à l'Hôtel-Dieu inaugurée par le marquis de Montgrand, maire de Marseille (*illustration ci-contre*)

L'enseignement consiste en cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie. On y adjoint un cours d'accouchement pour former les sages-femmes.

C'est la première école publique ; elle comporte six chaires auxquelles s'ajoute en 1821 une chaire d'hygiène navale et de maladie des gens de mer, marquant l'ouverture de l'école marseillaise sur l'outremer. L'enseignement de la pathologie exotique restera une caractéristique de notre école de médecine.

Au début du XIXe siècle, il y a 150 étudiants inscrits, dont 33 étudiants en médecine et en chirurgie. Les autres seront officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes ou herboristes.

Dans cette école secondaire, les étudiants font les trois premières années de leur cursus. Ils doivent aller ensuite dans une ville de faculté pour suivre la quatrième année et soutenir la thèse de doctorat en médecine.

En 1841, l'école secondaire est transformée en école préparatoire ; elle ira s'installer, en partie, dans le pavillon Daviel, situé en face à l'Hôtel-Dieu.

Dès 1860, la commission administrative des hospices, avec l'appui du maire, du Conseil général et de la chambre de commerce, entreprend les démarches pour la transformation de l'école en faculté.

En 1869, l'école secondaire compte 360 étudiants dont 153 se destinent à la médecine ou à la chirurgie.

En 1876, l'école devient école de plein exercice ce qui permet aux étudiants de faire la totalité du cursus de 4 ans à Marseille, mais ils sont toujours obligés de présenter leur thèse dans une ville de faculté (Paris, Lyon ou Montpellier).

En 1891, le conseil municipal prenant acte de la mauvaise volonté du ministère décide de créer à ses frais une faculté de médecine communale. Le ministère s'y oppose.

L'école de plein exercice quitte l'Hôtel-Dieu et le pavillon Daviel en 1893 pour s'installer dans le palais du Pharo qui est rehaussé d'un étage et auquel on ajoute l'institut d'anatomie, en 1896.



Institut d'Anatomie

La transformation de l'école de médecine en faculté est demandée officiellement dès 1860 au ministère par la commission des hospices, l'université d'Aix Marseille, le maire, le conseil général des Bouches-du-Rhône, la chambre de commerce, mais Paul Bert, rejette la demande, car écrit-il : « Marseille sera examiné en dernier, car sa faculté ferait une redoutable concurrence à Montpellier. ».

Il faut savoir que deux tiers des étudiants en médecine marseillais vont soutenir leur thèse à Montpellier, avec ce que cela représente pour l'économie de la ville.

En 1890, le ministère est sur le point de céder. La totalité des élus de l'Hérault menace alors de déposer leur démission pour éviter un concurrent à la faculté de médecine de Montpellier.

En 1896 puis en 1906, le Conseil d'université reformulera sa demande de création d'une faculté de médecine à Marseille et de nouveau sous la pression de Montpellier, se heurtera au refus du ministère.

5-La création de la faculté de médecine

Enfin en 1923, le président Millerand signe le décret, cosigné par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le ministère des Finances et le ministère des Colonies.

En 1929, les universitaires et les politiques de Montpellier tenteront une ultime démarche pour faire annuler le décret Millerand de 1923. Mais cela sera vain, car Montpellier a perdu de sa superbe et de son pouvoir au ministère.

Mais ce décret ne sera pas appliqué car Montpellier et Aix s'opposent toujours à la création d'une faculté de médecine à Marseille.

Le 1^{er} mai 1930, Marseille devient, enfin Faculté de médecine, et s'ouvre « la plus jeune faculté de médecine de France, dans la plus ancienne ville des Gaules » selon la formule de Léon Imbert, le premier doyen



Le nom de cette nouvelle faculté est unique en France : « Faculté mixte de médecine générale et coloniale et de pharmacie ». Marseille est en effet la seule école de médecine française où il y a un enseignement de médecine coloniale.

En 1958 la faculté quitte le palais du Pharo pour s'installer à la Timone ; elle perd le qualificatif de médecine coloniale et devient Faculté mixte de médecine et de pharmacie.(*illustration ci-dessous*)

En 1970, suivant la réforme Edgard Faure, la faculté mixte est divisée en quatre Unités d'enseignement et de recherche (U.E.R) soit Médecine, Pharmacie, Odontologie et Médecine tropicale. La pharmacie prend alors son indépendance.

Les facultés de Médecine, de Pharmacie, d'Odontologie, et l'Ecole de maïeutique sont les composantes « santé » de l'Université de la Méditerranée, laquelle est depuis 2012, intégrée dans la grande et unique « Aix-Marseille Université » regroupant également les universités de Provence et Paul Cézanne.

